

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 20 JANVIER 2023

CO-LANCEMENT DE L'INITIATIVE POPULAIRE

Une alliance historique en faveur de l'inclusion

Lors de leur assemblée extraordinaire des délégué-es conjointe de ce jour, Inclusion Handicap et AGILE.CH ont décidé, avec leur cinquantaine d'organisations membres, de co-lancer l'initiative pour l'inclusion. Avec d'autres acteurs influents issus de la société civile, les deux faitières comptent ainsi faire avancer l'égalité en droit et dans les faits pour les personnes en situation de handicap.



Le co-lancement de l'initiative pour l'inclusion est approuvé.

Photo de groupe de l'assemblée extraordinaire des délégué-es conjointe d'Inclusion Handicap et AGILE.CH © Mark Henley / Panos

Les délégué-es des deux faitières se sont prononcé-es sans opposition en faveur du co-lancement de l'initiative populaire lors de cette assemblée extraordinaire qui s'est tenue au centre de congrès Egghölzli à Berne : l'égalité effective des personnes avec handicap doit être inscrite dans la Constitution.

L'égalité doit progresser

Les personnes avec handicap veulent participer à notre société. Elles veulent se former, travailler, faire de la politique, utiliser les transports publics, faire du sport, rencontrer des ami-es et aller au théâtre, au restaurant ou en soirée. Le fait que les personnes avec handicap ne puissent toujours pas vivre à égalité avec les autres en Suisse a été vertement critiqué par le Comité de la CDPH. Son rapport de 2022 a révélé de graves lacunes en la matière. Notre Constitution fédérale doit désormais être adaptée. « Afin que l'égalité des droits des personnes en situation de handicap soit mise en œuvre, la pression d'une initiative populaire est



malheureusement indispensable », affirme Verena Kuonen, co-présidente d'Inclusion Handicap.

Plus d'autodétermination, plus de participation

L'initiative pour l'inclusion charge le législateur de garantir l'égalité en droit et dans les faits pour les personnes avec handicap. Parallèlement, l'initiative entend répondre à deux préoccupations majeures pour garantir une vie autodéterminée, qui vont de soi pour toutes les personnes vivant sans handicap : le droit à une assistance personnelle et technique et le libre choix du lieu et du mode de vie.

Renforcer le mouvement des personnes handicapées

L'initiative pour l'inclusion a été élaborée par un groupe de travail formé de représentant-es de l'association Tatkraft, de la Fondation pour la démocratie directe, mais aussi d'AGILE.CH et d'Inclusion Handicap, dans le cadre d'un processus participatif impliquant des personnes concernées et d'autres associations. « L'initiative regroupe aussi bien les préoccupations des personnes directement concernées et de la société civile, que celles des organisations de personnes en situation de handicap. Elle renforce le mouvement des personnes avec handicap dans son ensemble », souligne Stephan Hüsler, président d'AGILE.CH. Le lancement de l'initiative et la récolte des signatures sont prévus pour fin avril 2023.

- [Voir le texte de l'initiative](#)

Renseignements

Inclusion Handicap :

Matthias Kuert Killer, chef département politique Inclusion handicap

matthias.kuert@inclusion-handicap.ch / 078 625 72 73 / www.inclusion-handicap.ch

AGILE.CH :

Raphaël de Riedmatten, directeur AGILE.CH

raphael.deriedmatten@agile.ch / 076 589 10 77 / www.agile.ch

Inclusion Handicap est la porte-parole des quelque 1,8 million de personnes en situation de handicap en Suisse. L'association faîtière des organisations d'aide aux personnes handicapées s'engage, au niveau politique, pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Inclusion Handicap rassemble 22 associations et organisations d'aide aux personnes handicapées actives à l'échelon national ou dans une région linguistique, défend les intérêts des personnes handicapées et leur propose des conseils juridiques. Les positions politiques sont élaborées en partenariat avec [les 22 organisations membres](#).

Les organisations membres d'Inclusion Handicap sont:

ASPr-SVG Association Suisse des Paralysés | Polio.ch | Asrimm | autisme-suisse | FRAGILE Suisse | Geliko (Conférence suisse des ligues de la santé) | inclusione andicap ticino | insieme Suisse | Mucoviscidose Suisse | PluSport | Pro Audito Suisse | Procap | Pro Infirmis | Pro Mente Sana | Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) | Fédération suisse des sourds (FSS) | Société suisse de la sclérose en plaques | Association suisse des paraplégiques | Fondation suisse pour l'enfant infirme moteur cérébral | Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBAveugles) | Sonos – Association suisse des organisations des sourds et malentendants | Association Dyslexie Suisse | Association Cerebral Suisse

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap s'engage pour l'inclusion, l'égalité et l'autonomie des personnes en situation de handicap depuis 1951. La faîtière défend les intérêts de ses 43 organisations membres en œuvrant pour l'élaboration d'une politique nationale du handicap. Ces organisations sont dirigées par des personnes concernées et représentent tous les groupes de handicap ainsi que les proches.